

ASSEMBLEE NATIONALE

Quatrième législature



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

**Discours de Son Excellence
Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président de l'Assemblée nationale,
A l'occasion de la remise officielle de l'ouvrage : « L'histoire de
la représentation politique au Burkina Faso : Des Conseils des
anciens à l'Assemblée nationale »**

Ouagadougou, le 15 septembre 2009

Madame et Messieurs les Présidents d'institution

Madame et Messieurs les membres du Gouvernement

Madame et Messieurs les Présidents de Commission générale

Messieurs les Présidents de Groupe parlementaire

Messieurs les Anciens Présidents d'Assemblée

Monsieur le Délégué Général du CNRST

Messieurs les membres du Comité scientifique du CNRST

Mesdames et Messieurs

Le 1^{er} septembre courant, des pluies diluviennes d'une exceptionnelle quantité ont provoqué des inondations sans précédents à Ouagadougou et dans certaines localités de notre pays, occasionnant des pertes en vies humaines, des milliers de sinistrés, de sans abris ainsi que de nombreux dégâts. Je voudrais vous inviter, avant toute chose, à observer une minute de silence en la mémoire des personnes décédées (...). Je vous remercie.

La mobilisation populaire exemplaire en faveur des sinistrés, amplifiée par l'appel à la solidarité nationale et internationale lancé par le Président du Faso le 7 septembre honore notre peuple, son gouvernement, nos forces de défense et de sécurité, ainsi que les partenaires au développement et les amis du Burkina Faso.

En leur renouvelant la gratitude de la Représentation nationale, je voudrais dire combien elle est préoccupée par cette situation et entend accompagner les efforts en cours pour aider à trouver les solutions idoines aux graves difficultés auxquelles sont confrontés les sinistrés, les municipalités et les administrations touchés par ces inondations.

**Distinguées personnalités
Mesdames et Messieurs**

Pour la deuxième année consécutive, à l'instar des autres parlements du monde, l'Assemblée nationale du Burkina Faso, célèbre ce 15 septembre, la journée internationale de la démocratie.

Il convient de rappeler que la Journée internationale de la Démocratie, proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2007, est célébrée chaque année le 15 septembre, correspondant à l'adoption, en septembre 1997 de la Déclaration universelle sur la Démocratie par l'Union interparlementaire.

Par cette Déclaration de 1997, l'Union interparlementaire pose les principes de la démocratie, définit les éléments et les fonctions d'un gouvernement démocratique et affirme la dimension internationale de la démocratie.

Pour l'édition 2009, c'est sous le thème « Démocratie et tolérance en politique » que l'UIP encourage les parlements à célébrer cette journée.

La tolérance politique, un des fondements importants de la démocratie est au cœur du pluralisme et de l'équilibre indispensables au bon fonctionnement des parlements.

La démocratie, c'est-à-dire, la participation des citoyens aux affaires publiques de leur pays est, de toutes les formes de gouvernement, celle qui peut le mieux garantir les libertés fondamentales et l'égalité des citoyens, promouvoir le développement harmonieux, répondre aux besoins de tous et préserver, ramener ou consolider la paix.

C'est pourquoi, partout, la démocratie, le développement et les droits humains sont interdépendants.

C'est donc avec un grand plaisir que cette manifestation se tient parce qu'elle nous rappelle que la démocratie est une quête permanente pour laquelle nous ne devons jamais relâcher nos efforts.

En adoptant la Constitution du 2 juin 1991, le peuple burkinabè a engagé résolument notre pays dans la voie de la construction démocratique, comme en témoignent les multiples actions tant de l'Exécutif que du Législatif, qui consolident l'Etat de droit au quotidien.

Cette année l'ensemble des groupes parlementaires avaient pris la décision de célébrer cette journée, en organisant des conférences publiques sur le thème de la tolérance en politique dans chacune des 45 provinces.

Mais en raison de la conjoncture nationale, liée aux inondations du 1^{er} septembre ces conférences ont été reportées à un autre moment plus favorable de l'année. Nous tenons cependant à marquer cette journée par le lancement officiel d'un ouvrage de référence sur notre histoire parlementaire.

Distinguées personnalités Mesdames et Messieurs

Nous avons donc choisi à l'Assemblée nationale de nous plonger dans notre passé pour y puiser les forces pour les combats à venir.

Et c'est avec une légitime fierté que nous procédons ce matin à la réception de l'ouvrage intitulé : « *L'histoire de la représentation politique au Burkina Faso : Des Conseils des Anciens à l'Assemblée nationale* ».

La réalisation de ce livre d'histoire sur notre Parlement répond à deux soucis essentiels.

Premièrement, revisiter notre histoire pour y puiser les meilleurs enseignements dans le cadre de la construction démocratique en cours dans notre pays. C'est pourquoi ce projet été conçu par l'Assemblée nationale en collaboration avec des chercheurs du Centre national de la Recherche scientifique et technologique (CNRST). Il participe donc de la reconstitution de notre riche histoire parlementaire.

Depuis quelques années, l'Assemblée nationale, avec juste raison, fait du devoir de mémoire son credo.

Et vous conviendrez avec moi qu'une bonne connaissance de notre histoire politique et institutionnelle est un atout majeur pour l'amélioration régulière des règles et de la pratique démocratique dans notre pays.

Les rôles joués par les différentes entités, depuis le Conseil des anciens, le Conseil des sages, le Conseil général, l'Assemblée territoriale, l'Assemblée constituante et législative ainsi que les différentes Assemblées nationales qui se sont succédées depuis l'indépendance de notre pays, doivent être connus de tous.

Ils sont nombreux les chercheurs, élèves, et étudiants, qui, à la recherche d'informations sur ce pan de l'histoire de notre institution ont dû se décourager, faute de trouver une réponse à leur question.

Désormais, un début de solution vient d'être trouvé, car l'ouvrage est disponible.

Distinguées personnalités Mesdames et Messieurs

Je ne saurais clore mes propos sans renouveler mes remerciements et la reconnaissance de l'Assemblée nationale au Comité scientifique du CNRST et les aux auteurs de cet important ouvrage.

Il vient compléter judicieusement les nombreuses publications déjà faites par l'Assemblée nationale, dans le seul but d'informer largement le public. Je citerai entre autres les publications ci-après :

- Découvrons l'Assemblée nationale ;
- Le guide du député ;
- L'Assemblée nationale burkinabè - Au cœur de la démocratie ;
- Les recueils de discours du Président de l'Assemblée nationale Tome 1 et Tome 2 ;
- Les rapports législatifs 2004-2005, 2006, 2007 et bientôt celui de 2008.

Dans le même ordre d'idée, je voudrais annoncer la reconstitution dans les jours à venir des archives filmiques et sonores du Parlement depuis la première législature de la quatrième république.

Il s'agira, une fois de plus de moderniser les moyens de communication pour être mieux compris de notre peuple, tant il est vrai que toute bonne démocratie se nourrit d'une communication efficace et efficiente.

Pour terminer, je voudrais souhaiter que la célébration annuelle de la Journée internationale de la démocratie offre une excellente occasion aux acteurs politiques et à la société civile de contribuer à la réflexion pour l'amélioration sans cesse de la culture démocratique dans notre pays, en Afrique et dans le monde.

Bonne fête de la démocratie à toutes et à tous !

Je vous remercie.